

REPUBLIQUE - FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE BOUSSY-SAINT-ANTOINE

ESSONNE

RÉUNION DU

CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Art. L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)
Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

Le Jeudi 2 juin 2022

À 20h30

SALLE Gérard-Philippe

(Retransmis en direct sur la page Facebook de la ville)

ORDRE DU JOUR

DÉLIBÉRATIONS

1. Approbation du compte de gestion 2021
2. Vote du compte administratif 2021
3. Affectation du résultat du compte administratif 2021
4. Modulation de l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties, sur les logements neufs à compter du 1^{er} janvier 2023
5. Modification des tarifs de taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) à compter du 1^{er} janvier 2023
6. Versement du solde de la subvention 2022 au Comité des Œuvres Sociales (COS) du personnel communal
7. Subvention exceptionnelle à l'association Val d'Yerres Modélisme – année 2022
8. Autorisation à donner au Maire pour solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France
9. Modification des tarifs de la pause méridienne, des temps périscolaires et du centre de loisirs sans hébergement
10. Autorisation à donner au Maire pour signer la convention « dispositif cantine à 1 euro »
11. Autorisation à donner au Maire pour signer l'avenant au bail emphytéotique du terrain d'assiette de la résidence Saint-Thibault
12. Autorisation à donner au Maire pour signer la convention de mise à disposition temporaire de 26 places de stationnement situées rue de Rochopt
13. Autorisation à donner au Maire pour signer la convention de coordination entre la Police Nationale et la Police municipale
14. Autorisation à donner au Maire pour signer une convention tripartite avec la Commune de Quincy-sous-Sénart et le Syndicat Intercommunal de Mutualisation de Services pour engager des travaux d'investissement dans le quartier de la Gare

15. Autorisation à donner au Maire pour engager un nouveau contrat partenarial avec le Département de l'Essonne – contrat Terre d'Avenir
16. Restitution de la compétence balayage aux communes et modification des statuts de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine
17. Création d'un poste d'agent technique polyvalent dans le cadre du dispositif parcours emploi compétence
18. Contrat groupe assurance statutaire du CIG 2019-2022 – avenant au contrat relatif aux évolutions réglementaires modifiant les obligations statutaires des collectivités territoriales
19. Approbation de la Charte du télétravail
20. Composition du comité social territorial (CST) – maintien du paritarisme et recueil du vote des représentants de la collectivité
21. Rapport social unique 2020

Questions diverses

Le Maire,
Romain COLAS

